



Nancy le 24 novembre 2023.

## **CSA du 24 novembre 2023**

### **Déclaration liminaire**

Madame la Présidente,

Notre déclaration de ce jour n'a pas pour objet d'engager ou de distiller quelques polémiques que ce soit. Toutefois, nous ne pouvons faire l'impasse sur des sujets politiques actuels, qui certes, ne sont pas de votre compétence mais dont la CGT ne peut passer sous silence.

Nous reviendrons également sur le point à l'ordre jour concernant la situation de Bar-le-Duc la CGT-PJJ et le SNPES ont souhaité apporter une attention toute particulière lors de ce CSA.

Nous assistons ces dernières semaines et nous assisterons également dans les prochaines semaines à des procès peu communs. Il y a quelques jours, notre Ministre, le garde des sceaux, a comparu devant la Cour de Justice de la République pour prise illégale d'intérêt, une première dans l'histoire de la V<sup>ème</sup> république. L'issue de ce procès sera connue le 29 novembre prochain. Nous savons déjà que notre Ministre, au vu des réquisitions, encourt une peine d'un an de prison avec sursis.

Le 27 novembre prochain s'ouvrira le procès du Ministre de l'emploi, du plein emploi et de l'insertion, Monsieur Olivier DUSSOPT. La présomption d'innocence faisant foi, néanmoins force est de constater qu'un procès aura bien lieu.

Nous rappellerons ici que notre Première Ministre, Madame BORNE avait rappelé « une condamnation est égale à une démission ». Nous pouvons être inquiets de l'issue de ces procès et des décisions que ce gouvernement prendra. Nous ne pouvons présager que des condamnations ne seraient pas suivies d'effets et si ce n'était pas le cas, quelle image donnerions-nous de la justice ? Sauf à croire que l'impartialité de la justice n'existe pas.

Nous en finirons sur le plan politique avec les finances publiques, sur ce sujet, nous ne pouvons que constater un déni de la représentation nationale compte tenu d'un recours à un nombre d'article 49-3 inégalé, encore une fois sous la V<sup>ème</sup> République. La transformation des finances publiques engagée par ce gouvernement est au cœur de l'affrontement de classes et a pour seul objectif de servir les intérêts du capital. Moins de fonds publics pour les services publics et la fonction publique. Moins de cotisations sociales au service du financement de nos systèmes de sécurité sociale et de protection sociale. Malgré les annonces, il y a les actes : L'emploi dans la fonction publique entre 2023 et 2024 diminuera à hauteur de 219 ETPT ! Dans une période où l'instabilité mondiale impacte financièrement les ménages, un besoin grandissant des services

publics est nécessaire dans les hôpitaux, l'éducation, l'aide à la personne..., ce gouvernement fait le choix du chacun pour soi ou plutôt du capital pour le capital.

Cette dernière partie politique nous amène à une situation plus locale qui, Madame la présidente, devrait requérir toute votre attention puisque dans ce cas précis, il est de votre compétence. Nous voulons parler du désengagement de l'Etat et de ses services déconcentrés et plus particulièrement de la PJJ avec la situation de Bar-le-Duc.

Bar-le-Duc, Préfecture de la Meuse, département de 6 211 kms<sup>2</sup> et de 183 000 habitants se verra dans les mois prochains avec un service public plus que réduit. Le démantèlement de ce territoire a commencé avec la fermeture de l'UEMO en 2011, remplacé par un Point Accueil Rencontre (PAR), lui-même appelé à disparaître en Juin 2024. Cette décision aura un impact réel sur les familles et les jeunes, qui n'auront plus aucun accès aux services de milieu ouvert.

Un exemple qui en illustre bien d'autres : avec cette suppression de ce PAR, c'est une fois de plus la rentabilité qui se cache derrière cette suppression d'un service public.

Dans cette instance, nous avons souvent évoqué l'attractivité des territoires, comme la Champagne-Ardennes. Ce territoire Meusien a besoin d'attractivité. Vous le savez, Madame la présidente, une ville qui perd ses services publics, c'est une ville qui perd de son attractivité et qui meurt. Ajoutons à cela l'étendue de ce territoire et les difficultés de mobilité à l'heure même où nous parlons de plan écologique.

Demain avec cette fermeture, ce sont les jeunes et leurs familles que nous allons mettre en difficultés. Nos jeunes sont en majorité issus de familles modestes voire dans le dénuement le plus total. Ils n'ont certainement pas les ressources nécessaires pour l'achat d'un véhicule électrique pour se rendre à Verdun si tant est qu'ils puissent en revenir sans avoir à recharger leur batterie. Cela est sûrement un propos caricatural, mais la réalité est bien là !

Madame la Présidente, nous vous demandons instamment de mettre en place une concertation avec les personnels de ce territoire et les OS afin de réfléchir sereinement à l'ancrage de la PJJ sur ce territoire.

Pour la CGT-PJJ GE

Les élus CSA